

# Observation de parhémie

Autor(en): **Dufour, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 50

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253551>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## NOTE SUR UN ARC-EN-CIEL A DEUX ARCS CONTIGUS.

M. René Guisan a observé, d'Ouchy, le 10 avril 1858, à 6 heures 5 m. du matin, un arc-en-ciel composé de deux demi-circonférences tangentes et de diamètres inégaux.

Le point de contact répondait aux bouches de la Dranse (Savoie), l'extrémité du petit diamètre aux Allinges et celle du grand diamètre à Préverenges (canton de Vaud).

Le phénomène n'a duré que 10 min. et le petit arc a disparu le premier. Le temps était mauvais et le ciel couvert, ce fut au moment d'une éclaircie qui eut lieu lorsque le soleil se leva près des tours d'Al, que le phénomène apparut.

Les 2 arcs étaient parfaitement continus et leurs couleurs assez vives, surtout celles de la grande demi-circonférence.

Le rapport des diamètres est comme 3 : 2.

On peut rapprocher cet arc-en-ciel de celui qu'a cité M<sup>r</sup> Ch. Dufour (voir Bulletin, tome V, page 195) qui eut lieu à peu près à la même époque (le 14 avril, à 6 h. 20 m. du soir). Ces 2 arcs observés à 2 ans d'intervalle avaient une extrémité commune, Préverenges, et l'autre peu différente, Evian. Sur la recommandation de M. le prof<sup>r</sup> Kæmiz, chaque année l'observateur s'est transporté à Ouchy à la même époque, afin de rechercher si cet arc-en-ciel n'aurait pas une certaine périodicité, mais soit à cause de l'état de l'atmosphère, soit pour tout autre cause, ce phénomène ne s'est plus présenté.

Il y a cependant 2 ans qu'un arc-en-ciel semblable a été observé sur les bords du Léman et consigné dans le journal La Semaine.

---

## OBSERVATION DE PARHÉLIE

par M<sup>r</sup> C. DUFOUR.

(Séance du 22 janvier 1863.)

Le 7 mars 1862, vers 7 heures 20 m. du matin, j'ai observé depuis Morges un parhélie remarquable: on voyait très bien 3 soleils, le soleil vrai à une hauteur de 8° au-dessus de l'horizon et deux soleils sensiblement à la même hauteur, mais l'un à droite, l'autre à gauche du soleil vrai, et chacun à une distance en azimut de 23° 1/2. Le soleil vrai avait un azimut de 74° en comptant depuis le sud et en marchant vers l'est.

Le faux soleil de droite était presque aussi brillant que le soleil lui-même, celui de gauche l'était un peu moins; mais tous les trois causaient dans le lac des réverbérations dont il était difficile de supporter l'éclat. Ainsi en ce moment, sur le port de Morges, on était éclairé à la fois par 6 soleils, 3 dans le ciel, 3 dans le lac images des 3 premiers.

Le ciel était vapoureux et les 3 soleils paraissaient comme de petites masses de matière très-fortement lumineuse plutôt que comme des disques bien déterminés. A l'horizon, sur les montagnes du district d'Aigle et du Valais, le ciel était complètement couvert et le vent du sud paraissait se lever, car on voyait sur les montagnes des nuages de neige soulevés par ce vent, et cependant là bas le ciel n'était pas couvert, car on voyait sur chaque cône et sur chaque croupe les neiges éclairées par le soleil, briller avec un filet d'or.

Les deux faux soleils portaient chacun un segment légèrement coloré du côté du soleil vrai.

---

## Notice sur le sol qui porte les ouvrages en maçonnerie du port de Thonon.

Par J.-B. SCHNETZLER.

(Séance du 18 juin 1862.)

Lorsqu'on parcourt en bateau l'emplacement du port de Thonon, on aperçoit facilement à travers l'eau tranquille et pure une couche argileuse fortement bombée. Une partie des pilotis provenant d'anciennes habitations lacustres, si nombreux dans le lac en face de Thonon, a été rehaussée avec la couche d'argile en question. Cette couche soulevée renferme de nombreuses coquilles de Lymnées, de Planorbes, qui frappent par leur blancheur, mais qui se brisent très-facilement. Les matériaux amenés en quantité énorme et déposés sur la partie de la couche argileuse qui touche le rivage ont produit sur elle, d'un côté un affaissement et de l'autre un exhaussement qui a renversé les murs du port. L'élasticité des couches argileuses dont nous donnons plus bas la coupe est telle, que les pilotis enfoncés par les ingénieurs français revenaient d'eux-mêmes comme repoussés de bas en haut par un corps élastique, et ils ne prenaient une assise plus solide que lorsqu'on laissait reposer sur eux pendant un temps prolongé un pesant mouton.

Nous devons la coupe des terrains argileux du port de Thonon à M. Jahart, conducteur des ponts et chaussées, qui, avec une complaisance parfaite, nous a donné tous les renseignements désirés.